

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 10 - 06

Séance du 12 octobre 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 26
Représenté : 7

L'an deux mille vingt et un, le douze octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, Messieurs
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux : Mesdames CIDALE Amandine, ETCHANCHU
Helen, GENEVOIS Laura, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre,
ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,
GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques,
MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD
Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

**LANCEMENT
DE LA DELEGATION
DE SERVICE PUBLIC**

**POUR L'EXPLOITATION
DU CINEMA MUNICIPAL**

« LE CASINO »

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre
LUCIANO)

Conseillers Municipaux : Mesdames Beatrice AIELLO (procuration à
Monsieur Dominique OLIVIER), Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à
Monsieur le Maire), Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Jacques
LEPACHELET), Cynthia GROC (procuration à Madame Astrid
MANOUKIAN), Mireille NEVIERE-MAESTRONI (procuration à Madame
Corinne ROCHE-SANNA), Monsieur Alain BERARD (procuration à
Monsieur Yvan MAUBE).

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel VALENTIN

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20211012-DEL20211006-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021

Par délibération en date du 3 mai 2016, le Conseil Municipal a confié la gestion du cinéma « le Casino » à la société CINEODE par voie de délégation de service public (DSP), pour une durée de 6 ans, à partir du 1er juillet 2016.

Le contrat arrive à échéance le 30 juin 2022. Afin de garantir la continuité du service public, il convient de confirmer le principe de la délégation de gestion du cinéma le Casino et de lancer une procédure de renouvellement de la DSP conformément aux articles L. 1411-1 à L. 1411-10 et L. 1411-13 à L. 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le contrat sera conclu pour une durée de 5 ans.

Dès lors, il appartient au Conseil Municipal, en vertu de l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales de se prononcer sur le principe du lancement de la procédure de délégation de service public prévue aux articles L 1411-1 et suivants du code précité.

En conséquence, la présente délibération a pour objet, au regard du rapport annexé présentant les caractéristiques des prestations confiés au délégataire, de solliciter l'accord du Conseil Municipal pour le lancement de la procédure de consultation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18

Vu l'avis favorable, à l'unanimité des membres présents de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 30 septembre 2021,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Maire et annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

APPROUVE le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du cinéma municipal, passée conformément à la procédure prévue aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE de lancer la procédure de délégation de service public qui conduira à la désignation d'un délégataire pour la gestion et l'exploitation du cinéma « Le Casino »

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20211012-DEL20211006-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021